

Fédérer, Promouvoir et Défendre l'Événementiel en Nouvelle-Aquitaine

*Nous sommes derrière chaque grande émotion collective.
Nous sommes derrière chaque rencontre professionnelle, culturelle et sportive.
Nous sommes derrière chaque site, chaque stade, chaque salle.*

*Nous sommes ceux qui arrivent les premiers et partent les derniers.
Nous organisons, aménageons, décorons, cuisinons, accueillons, informons, animons,
encadrons et sécurisons.
Nous sommes ceux derrière le volant, la régie, le rideau, le micro.*

*Nous mettons les autres sous les feux de la rampe, tout en restant, le plus souvent, dans l'ombre.
Nous sommes le tissu local et régional d'une activité porteuse de sens et d'attractivité pour son territoire et ses habitants.*

***Nous sommes ceux qui éveillons et réveillons les territoires
Nous sommes les métiers de l'événementiel, unis en Nouvelle-Aquitaine.
Nous sommes l'UMENA.***

L'UMENA : une association représentative

L'UMENA représente **les métiers de l'événementiel en Nouvelle-Aquitaine, au service du tourisme d'affaires**, des salons, foires, expositions et grands événements festifs, sportifs ou culturels.

Créée en décembre 2020, en pleine crise COVID, elle fête aujourd'hui **5 ans d'existence** et regroupe une centaine d'adhérents répartis sur l'ensemble du territoire régional.

L'association est reconnue pour ses travaux, le suivi rigoureux de son plan d'actions, et sa représentativité. Elle est ainsi soutenue, depuis sa création, par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Rôle stratégique de la filière événementielle

La filière événementielle intervient comme renfort considérable de la filière tourisme, leader en Nouvelle-Aquitaine. Cette filière est renforcée par sa résilience post-COVID et son rôle majeur dans l'attractivité des territoires, est aujourd'hui reconnue comme une **véritable industrie du lien**. Dans un contexte d'incertitude, l'UMENA doit **consolider sa structuration et amplifier ses actions** en s'appuyant sur ses quatre piliers : PROMOUVOIR – DÉFENDRE – FORMER – FÉDÉRER

Atteindre l'autonomie budgétaire est désormais un impératif : la diversification de nos ressources conditionne notre capacité à agir, à durer et à continuer d'être un pilier structurant pour l'ensemble de la filière événementielle.

JALON 1 – Appel aux propriétaires et gestionnaires de lieux

Lieux d'accueil : un levier stratégique pour UMENA

La chaîne de valeur de la filière événementielle repose en premier lieu sur l'ensemble des lieux d'accueil : parcs, halls, stades, palais des congrès, salles de spectacles multifonctionnelles, places, quais et espaces publics sous autorisation d'occupation temporaire (AOT).

Ces infrastructures constituent le **socle indispensable de l'activité événementielle** et représentent un potentiel majeur pour le **développement et la pérennité des adhérents et de l'UMENA** elle-même. En s'engageant aux côtés de l'association, les gestionnaires de lieux peuvent contribuer directement à la structuration et à la professionnalisation de la filière.

Investissements et partenariat stratégique

La majorité de ces espaces nécessitent des **investissements lourds**, financés par la puissance publique, les chambres consulaires ou des partenariats public-privé (PPP). Leur gestion est souvent assurée en régie directe ou via des délégations de services publics sur de longues périodes.

En s'associant à UMENA, les propriétaires et gestionnaires de lieux peuvent transformer leurs infrastructures en **vrais leviers de valorisation**, renforçant l'attractivité des sites tout en soutenant une filière qui dynamise l'économie locale et régionale.

Professionnels et qualité de service

La réussite des événements dépend largement de la **qualité de l'écosystème professionnel** qui accompagne chaque manifestation.

UMENA fédère et accompagne ces acteurs — organisateurs, prestataires, fournisseurs — afin de garantir **compétence, coordination et excellence opérationnelle**.

Ainsi, les lieux d'accueil deviennent des **partenaires stratégiques** capables de soutenir l'association dans sa mission de formation, de promotion et de fédération de la filière.

RSE et impacts positifs

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et la prise en compte des impacts de toutes les parties prenantes sont des facteurs clés pour la gestion durable des lieux.

En collaborant avec UMENA, les gestionnaires peuvent intégrer leurs infrastructures dans une **dynamique collective vertueuse**, en renforçant la responsabilité environnementale, sociale et économique de leurs sites.

Vitalité territoriale et développement d'UMENA

Ces infrastructures, réparties sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine, **contribuent à la vitalité et à l'attractivité des territoires**.

Grâce à ses quatre piliers — PROMOUVOIR, DÉFENDRE, FORMER, FÉDÉRER — UMENA structure la filière et optimise l'impact des événements.

En s'engageant à nos côtés, les propriétaires et gestionnaires de lieux deviennent des **acteurs clé du développement d'UMENA**, permettant à l'association :

- d'étendre ses actions de formation et de soutien aux professionnels,
- de renforcer son rayonnement régional et national,
- et d'assurer la pérennité économique et opérationnelle de la filière.

L'UMENA incarne pleinement le rôle qu'elle s'est donnée : structurer, accompagner et élever toute la filière événementielle. Au cœur de sa vocation et fidèle aux missions qu'elle porte, l'UMENA se tient comme un partenaire naturel des gestionnaires de lieux.

Dans cette dynamique, il apparaît légitime et stratégique que les lieux d'accueil deviennent des contributeurs financiers majeurs, soutenant une organisation qui œuvre directement à leur valorisation.

JALON 2 - Reconnaissance fiscale et soutien aux associations d'intérêt économique et territorial

Aujourd'hui, l'UMENA **n'est pas considérée comme d'intérêt général** et ne peut donc émettre de rescrits fiscaux pour ses mécènes et partenaires.

Cette situation limite l'attractivité des contributions financières, alors même que **notre action génère des retombées économiques, sociales et territoriales concrètes.**

Nous considérons que la législation actuelle devrait être adaptée pour soutenir les associations comme l'UMENA, qui participent activement à :

- l'attractivité touristique et événementielle des territoires,
- le développement économique local,
- la promotion des savoir-faire régionaux et la création de liens sociaux et professionnels.

Un ajustement législatif permettrait de reconnaître pleinement **la valeur sociétale et économique de notre filière**, et de renforcer l'impact des partenaires qui souhaitent nous soutenir.

Il s'agit d'un levier essentiel pour garantir **la pérennité et la croissance de nos missions**, tout en assurant un retour tangible pour les territoires et les acteurs locaux

JALON 3 – Valorisation des importantes retombées indirectes générées par la filière auprès de l'économie locale

La filière événementielle participe au dynamisme économique du territoire. Les études démontrent que pour 20 Mds d'activité directes la filière génère 19,3 Mds de retombées indirectes. Par ex le panier moyen/j de dépenses d'un congressiste est en moyenne 4* supérieur à celui d'un touriste d'agrément.

Aussi il apparaît légitime que l'ensemble des bénéficiaires de ces retombées au travers de leurs représentants (Hôtellerie, hébergement, restauration, commerce local, transports sur place (taxis, Uber, ..), activités culturels et de loisirs, transports d'accès (train, avion, ..) contribue financièrement au soutien d'UMENA dont la mission est déterminante pour orienter, vitaliser et protéger la filière.

Conclusion – Appel à l'action

L'UMENA appelle aujourd'hui toutes les parties prenantes — institutions, propriétaires et gestionnaires de lieux, partenaires privés et mécènes — à s'engager résolument à ses côtés.

Ensemble, nous pouvons renforcer la filière, valoriser nos territoires et garantir la pérennité comme le rayonnement de l'événementiel en Nouvelle-Aquitaine.

Parce que derrière chaque événement qui fait grandir un territoire...

Il y a nous. Il y a vous. Il y a l'UMENA.